

FORMULAIRE DE CHAMBRE INDIVIDUELLE

(Hospitalisation à venir)

Réservé à l'administration : N° IPP : N° IEP :

Hospitalisation pour* : Moi Un proche

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom* : Nom d'usage* : Sexe* : F / M

Nom de naissance : Date de naissance* :

Service d'hospitalisation* :

Date d'entrée ou date d'accouchement prévue* :

N° de sécurité sociale :

Montant pris en charge par la mutuelle : €/jour ou nuit

VOS COORDONNÉES

Email patient : Tel portable patient :

Email représentant : Tel portable représentant :

SERVICES

TARIFS

Cardiologie, Chirurgie, Gynécologie - Obstétrique, Médecine

- 50,00 €/jour** dont 15 € de prestations incluses / séjour ***
- 50,00 €/jour** . En cas d'attribution, l'établissement garantit que vous n'aurez pas de reste à charge.
- 75,00 €/jour** dont 30 € de prestations incluses / séjour ***

Médecine aiguë gériatrique

- 50,00 €/jour** dont 30 € de prestations incluses / séjour ***
- 50,00 €/jour** . En cas d'attribution, l'établissement garantit que vous n'aurez pas de reste à charge.
- 75,00 €/jour** dont 60 € de prestations incluses / séjour ***

Soins de Suite et de Réadaptation

- 50,00 €/jour** dont 45 € de prestations incluses / séjour ***
- 50,00 €/jour** . En cas d'attribution, l'établissement garantit que vous n'aurez pas de reste à charge.
- 75,00 €/jour** dont 90 € de prestations incluses / séjour ***

*champs obligatoires

**La facturation s'applique pour chaque journée durant laquelle le patient bénéficie de cette prestation, jour de sortie inclus (sauf décès ou transfert vers un autre établissement de santé)

- Je confirme ma demande de placement ou maintien en chambre individuelle, ce qui signifie que :
- J'ai pris connaissance des conditions financières ci-dessus et je les accepte.
 - J'ai compris que si je suis bénéficiaire d'une complémentaire santé solidaire (ex CMU, AME, PUMa) je devrai payer l'intégralité du prix de ma chambre individuelle.
 - J'accepte que l'établissement facture à ma mutuelle le montant qu'elle prend en charge dans la limite du tarif choisi.
 - Je m'engage à payer ce que ma mutuelle ne prend pas en charge, ou, dans le cas où j'ai demandé une chambre garantie sans reste à charge, j'accepte que la chambre me soit refusée si, après vérification, l'hôpital constate que ma mutuelle ne me couvre pas intégralement.

Date* :

SIGNATURE* : PATIENT

OU

REPRESENTANT

Nom - prénom :

Ce formulaire permet de bénéficier :

- d'une priorité de placement ou de maintien en **chambre individuelle** (sous réserve de disponibilité)
- **de prestations** au cours du séjour selon le choix sélectionné

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

Informations relatives au traitement de vos données, ci-dessous.

PRESTATIONS

*** Afin de vous proposer le meilleur séjour possible, vous pourrez bénéficier d'un montant offert sur les services et produits du catalogue de notre partenaire de conciergerie happytal. **Ce montant est valable pendant la durée de votre séjour.** Vous avez la possibilité de vous faire livrer en chambre (divertissement, gourmandises, ou autres services souhaités). Pour toute question, contactez notre partenaire au 0164316667 ou à relation.client@happytal.com.

ATTRIBUTION D'UNE CHAMBRE INDIVIDUELLE

- La chambre individuelle est une prestation payante (sauf exception en cas d'isolement pour raison médicale). Elle est prise en charge par la plupart des complémentaires santé (mutuelles). Nous vous invitons à vous renseigner sur le montant que prend en charge votre complémentaire santé (mutuelle) et le nombre de jours accordés, avant de signer ce formulaire.
- En fonction de l'occupation des lits dans le service le jour de votre arrivée, il est possible qu'aucune chambre individuelle ne soit disponible (des patients peuvent être prioritaires selon leur cas médical). Vous serez alors placé(e) en chambre double et aucun frais lié à votre chambre ne vous sera facturé.
- Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 01 84 80 30 09 (du lundi au vendredi de 09h à 18h) ou par email à contact@chambre-individuelle.com.

DONNÉES PERSONNELLES & INFORMATIONS LÉGALES

Conformément à l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, aucune rétractation ne sera possible à compter de l'attribution de la chambre individuelle le jour de l'hospitalisation.

Les informations recueillies dans le cadre de votre demande en ligne de chambre individuelle font l'objet d'un traitement informatique sécurisé par le CH Sud 77 - Site de Montereau dans le cadre de la gestion des demandes de chambres particulières et mouvements de patients, la facturation des chambres particulières et le cas échéant des démarches nécessaires à l'obtention des décisions de prise en charge par les complémentaires santé (mutuelles) des patients sollicitant une chambre particulière. Notre prestataire, la société happytal, est amenée à réaliser certains de ces traitements pour notre compte, suivant nos instructions, et en exécution d'un accord écrit précisant ses engagements, notamment en termes de confidentialité et de sécurité des données traitées, conformément aux exigences de la réglementation applicable et notamment du RGPD. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel ou une limitation du traitement aux données personnelles qui vous concernent dans les conditions et limites prévues au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente, telle que la [CNIL](http://www.cnil.fr). Vous pouvez exercer ces droits en adressant un e-mail à : dpo@chambre-individuelle.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la [CNIL](http://www.cnil.fr).

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL. Pour plus d'informations, consultez le site www.bloctel.gouv.fr

Moyens de paiement disponibles (dans le cas où un reste à charge serait à payer par le patient) :

- Directement au guichet avant la sortie du patient :
 - Espèces
 - Carte bancaire
 - Chèque
- Après édition de la facture :
 - Par internet (carte bancaire), sur le site internet de la Direction Générale des Finances Publiques
 - Par chèque
 - En espèce auprès d'un buraliste ou partenaire agréé